



Charte des valeurs du Club International de La Rochelle

Prénom Nom :

En tant que membre, je m'engage à :

1. Contribuer activement à notre unique mission : promouvoir le rayonnement international de La Rochelle et sa région.
2. Considérer mon adhésion comme une contribution à l'intérêt général.
3. Parrainer des candidats ayant un véritable « l'esprit international » et décourager les candidatures opportunistes.
4. Accueillir chaleureusement tout nouvel arrivant international, résident ou non, qui adhère à nos valeurs.
5. Promouvoir la diversité au sein du Club :
 - Parité homme-femme
 - Équilibre entre générations, origines et cultures
 - Équilibre entre résidents et non-résidents de La Rochelle
6. Respecter la neutralité religieuse et politique du Club.
7. Maîtriser suffisamment le français (langue officielle du Club).
8. Mettre mon réseau international au service de la mission du Club.
9. Apporter mon expertise, dans la mesure du possible, aux projets internationaux des autres membres qui s'inscrivent dans la mission du Club.

Par cette charte, je m'engage à incarner l'esprit d'ouverture et de collaboration internationale du Club International de La Rochelle.

Signature